

Sujet LVB multilingues

Résumer le texte suivant dans la langue cible en 130 mots (plus ou moins 10%).

Le bien-être animal, au détriment des droits de l'homme ?

Ce n'est plus une tendance, c'est une lame de fond. Un Parti animaliste vient d'être créé, un collectif d'intellectuels appelle à la création d'un secrétariat d'État à la condition animale, les colloques se succèdent autour du statut juridique et éthique des bêtes, un collectif nommé Animal politique publie cette semaine un manifeste visant à " inscrire la condition animale dans le débat politique des prochaines échéances électorales "...

Dans la société française comme dans l'arène politique, jamais cette question n'a été si présente. Au point que certains s'en inquiètent. Le fait d'accorder un statut juridique particulier aux animaux relève-t-il, comme l'affirment certains, d'un " anti-humanisme " ? Ou bien s'agit-il, au contraire, d'un " humanisme augmenté " ?

Au regard des avancées de la science, la cause est entendue : les animaux sont des êtres sensibles – donc

capables de souffrir –, doués d'intelligence, d'émotions et parfois de culture. Or, les vidéos tournées en caméra cachée dans les élevages industriels ou les abattoirs en témoignent : jamais l'humanité ne les a maltraités, exploités et consommés de manière aussi massive qu'à notre époque.

Des associations ont obtenu en France, en février 2015, la redéfinition de l'animal dans le code civil : il est désormais considéré comme un " être vivant doué de sensibilité ". Mais cette prise en compte du point de vue animal ne va pas sans heurts. Car admettre que ce qui nous sépare des bêtes est moins une différence de nature que de degré, cela revient à bouleverser en profondeur la position, très surplombante, que l'homme s'est donnée par rapport à la nature. Une position héritée de la Grèce antique, qui culmina en Europe à partir du XVI^e siècle sous le nom d'humanisme.

L'homme d'un côté, les animaux de l'autre : en Occident, telle est la règle. Pour combien de temps encore ? Seule certitude : le socle de cette tradition philosophique se fragilise à mesure que s'accumulent les connaissances des éthologues, ces spécialistes du comportement animal qui rognent année après année notre " propre de l'homme ". Et

les conditions faites aux bêtes, médiatisées sous la pression croissante des associations, sont venues déranger les consciences. Mais cette évolution suscite un fort clivage, comme en témoignent deux événements récents survenus dans l'arène politico-médiatique française. Le premier s'est joué le 4 octobre, sous les ors du Sénat, où se tenait un colloque au titre explicite : " L'Homme et les animaux : vers un conflit de civilisations ? " Pour ses organisateurs il y a un " danger de rupture entre des populations attachées aux valeurs de l'humanisme et celles qui prétendent lui substituer l'idéologie animaliste ".

La seconde joute récente concernant l'importance qu'il convient d'accorder aux animaux s'est jouée dans nos colonnes. Le 18 octobre y était publié un manifeste, signé par une vingtaine de personnalités scientifiques et juridiques. Elles demandaient la création d'un secrétariat d'État à la condition animale. " Prendre en compte les intérêts des animaux, avec qui nous partageons ce monde, est devenu une question sociétale, politique et démocratique et ne peut que favoriser la construction d'une société plus humaine dans l'intérêt des hommes, des animaux, de la planète ", concluaient-elles.

Le 27 octobre, le philosophe Francis Wolff, professeur

émérite à l'ENS, publiait en réponse une tribune cinglante, affirmant que nous n'avons nul besoin d'un secrétariat d'État pour améliorer la protection des animaux. " Les grands moments de sensibilité "animalitaire" sont rarement corrélés à des mouvements de compassion "humanitaire" ", estimait-il. Et d'ajouter qu'au regard des " quelques milliers de réfugiés " que nous peinons à accueillir sur notre sol " on est parfois mieux défendu "chez nous" lorsqu'on est un animal d'une autre espèce que lorsqu'on est un être humain d'une autre culture ". Animalisme contre humanisme, nous y revoilà. "

Pourquoi le fait d'être juste avec les animaux entraînerait-il obligatoirement le fait d'être injuste avec les humains ? ", rétorque Vinciane Despret. Si cette philosophe, professeure à l'université de Liège (Belgique), salue le procédé auquel Francis Wolff a recours – " utiliser le pouvoir mobilisateur du scandale fait aux animaux pour demander plus de justice pour les réfugiés, c'est faire son métier de philosophe humaniste " –, elle ne partage pas sa vision exclusive selon laquelle ou bien on s'occupe des humains, ou bien on s'occupe des animaux. " En politique, l'idée première est de concilier le plus d'intérêts possible, en les hiérarchisant selon les priorités. C'est à cela qu'il est intéressant de

réfléchir, plutôt que perdre son temps autour d'un conflit entre animalisme et humanisme ", estime-t-elle. Mais le conflit existe bel et bien. Si frontal parfois qu'il faut en interroger les raisons.

Adapté de : Le Monde, Novembre 2016

Répondre à la question suivante en 200 à 220 mots dans la langue cible:

A l'heure actuelle, que peut-on faire pour améliorer le sort et le bien-être des animaux ?